

■ **A. Michel S.A. Fribourg**, à Villars-sur-Glâne, l'achat et la vente de matériaux de construction de toute nature, etc. (FOSC du 11.06.2001, p. 4361). Selon procès-verbal authentique de l'assemblée générale extraordinaire du 17.06.2002 et contrat de fusion du 17.06.2002, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que Richner AG Aarau, à Aarau, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 1348 du 27.06.2002
(00539460 / CH-217.0.130.252-7)